

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 9 octobre 2014

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 22 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Albert LAPEYRE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy TEISSIER - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Roland BLUM - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Albert GUIGUI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - André MOLINO - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Guy SAUVAYRE - Dominique TIAN.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

RIT 002-394/14/BC

**■ Attribution d'une subvention à l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) et approbation d'une convention.
DPEATSV 14/12093/BC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La huitième édition de la Semaine Economique de la Méditerranée se déroulera dans La Villa Méditerranée à Marseille du 5 au 8 novembre 2014.

Il s'agit d'une initiative partenariale qui propose pendant une semaine à Marseille de favoriser des rencontres entre entreprises, institutions, représentants de la société civile afin d'échanger et de débattre sur les grands enjeux économiques dans les pays de la Méditerranée et de l'Orient.

Cet événement est organisé par la Ville de Marseille, Euroméditerranée, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CCIMP, Marseille Provence Métropole et le Ministère des Affaires Etrangères.

Il sera coordonné cette année par l'OCEMO « Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient ». Cette association a pour but de réunir dans un même lieu, autour des réseaux et outils régionaux créés dans le cadre du processus euro-méditerranéen de Barcelone, certains des dispositifs

**Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014**

multilatéraux les plus reconnus en matière d'économie, d'investissements, de formation, de conception de projets et de financement. Son approche est de constituer une filière intégrée allant de la définition de la stratégie de consolidation de la région Euromed-Moyen Orient, aux projets opérationnels en passant par les instituts de formation. L'OCEMO est implanté à Marseille dans les locaux de la Villa Valmer.

La Semaine Economique de la Méditerranée a pour objectifs stratégiques en 2014 d'offrir un espace de rencontres, d'échanges et de débats sur le développement du tourisme dans le bassin méditerranéen et sur l'impact économique qui en découle, de favoriser et initier des partenariats entre les acteurs économiques et touristiques des différentes rives, de mettre en lumière les freins au développement de l'offre touristique méditerranéenne et les solutions qui pourraient être apportées et de mettre en valeur les initiatives en matière de tourisme et encourager les synergies entre les différents projets.

LA Semaine Economique de la Méditerranée de Marseille se positionne, comme un événement majeur pour les acteurs de la Méditerranée (entreprises, aménageurs, collectivités, associations économiques...), encourage les coopérations et les partenariats Nord/Sud entre acteurs méditerranéens au service du développement des relations économiques : au niveau des entreprises, des institutions et de leurs partenaires et le rôle des acteurs du territoire de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (collectivités, entreprises, aménageurs, clusters, etc).

Le thème général de cette 8^{ème} édition est le tourisme, vecteur de développement économique en Méditerranée ».

L'économie du tourisme est importante et représente 9 % du PIB mondial. Elle est une source importante de développement économique pour les pays du territoire méditerranéen qui constitue la première destination mondiale.

Les crises économiques, écologiques et politiques survenues ces dernières années dans le monde ne sont pas sans conséquence dans les pays méditerranéens touchés notamment par les bouleversements du « Printemps Arabe ».

De nouvelles stratégies touristiques doivent être mises en œuvre pour s'adapter aux nouvelles exigences en termes de qualité, de compétitivité, et de développement durable.

Durant quatre jours, conférences, débats, tables rondes, réunions d'experts, rencontres B to B seront organisés autour de divers sujets liés au thème de cette année :

- les différentes formes de tourisme (d'affaires, maritime, solidaire, participatif...) ;
- les enjeux du tourisme pour les territoires et leur développement économique ;
- les nouvelles demandes touristiques et les offres qui y répondent ;
- les enjeux (politiques, sécuritaires...) liés au tourisme dans la zone Méditerranée.

La présence de représentants politiques français et étrangers et les interventions d'experts reconnus garantissent la qualité des débats et l'attractivité de la Semaine Economique de la Méditerranée.

En 2013, la manifestation a réuni 3 000 participants et une quarantaine d'organismes partenaires issus de 20 pays des deux rives de la Méditerranée et a généré plus de 190 articles de presse.

Le budget prévisionnel de la Semaine Economique de la Méditerranée est de 287 000 euros.

Les dépenses se répartissent en :

- Marketing / Communication / Presse	94 000 euros
- Organisation logistique :	
▪ Agence d'organisation	48 000 euros
▪ Autres	12 000 euros
- Coordination (Personnel affecté, gestion...)	33 000 euros
- Valorisation des contributions volontaires	100 000 euros

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014

Dont : Partenariat presse	60 000 euros
Mise à disposition Villa Méditerranée (Région PACA)	30 000 euros
MUPI et affichage (MPM)	10 000 euros

Total dépenses : 287 000 euros

Les recettes proviennent des partenaires suivants :

- Ville de Marseille :	50 000 euros
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :	60 000 euros
- EPAEM :	25 000 euros
- CCIMP :	12 000 euros
- MPM :	20 000 euros
- MAE :	20 000 euros
- Contributions volontaires en nature valorisées	100 000 euros

Total recettes : 287 000 euros

Pour cette édition, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole est sollicitée pour la mise à disposition des MUPI et de l'affichage valorisés à dix mille euros ; l'intégralité de la Semaine Economique se déroulera à la Villa Méditerranée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT 004-094/14/CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau de Communauté.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la Semaine Economique de la Méditerranée.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 20 000 euros à l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO).

Article 2

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'OCEMO.

Signé le 9 Octobre 2014
Reçu au Contrôle de légalité le 10 octobre 2014

Article 3

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Article 4

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Communauté Urbaine : Ligne 6743 - subventions exceptionnelles de Fonctionnement - Sous-Politique B 330 - Fonction 090.

Pour Visa,
La Vice-Présidente Déléguée au Tourisme
et au Rayonnement du Territoire

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Rayonnement international et tourisme

Danielle MILON

Didier ZANINI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER